



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

04/03/2026

Relaxe de Jean-Paul Delescaut, une victoire en appelant d'autres

Notre camarade Jean-Paul Delescaut, secrétaire-général de l'Union Départementale CGT du Nord, a été relaxé par la Cour d'Appel de Douai, après avoir été condamné en première instance à un an de prison avec sursis pour « apologie du terrorisme ». Dire que le 7 octobre 2023, l'État colonial sioniste a eu la réponse à tous ses actes injustifiables n'est pas, même pour la justice bourgeoise, de « l'apologie du terrorisme ». En réalité, c'est juste un fait historique.

L'opération « Déluge d'Al-Aqsa » était un moment de lutte de la Résistance palestinienne contre l'oppression coloniale sioniste subie par la Palestine depuis 1948 et la création unilatérale de l'entité sioniste dont le projet a toujours été la colonisation de substitution, c'est-à-dire la mort ou l'expulsion des autochtones palestiniens, le vol de leurs terres et de leurs maisons, le sac de leurs villages, leur génocide.

Il faut se réjouir de la relaxe de Jean-Paul, cependant le combat ne s'arrête pas là. Nous sommes en attente d'autre jugements en appel, concernant des militants de la libération de la Palestine condamnés en première instance : Alex, militant marxiste-léniniste, membre de la Campagne Unitaire pour la Libération de Goerges Ibrahim Abdlalah ; Yamine, militant historique de la solidarité avec la Palestine à Vénissieux ; François Burgat, universitaire spécialiste de l'Islam et du monde arabe, relaxé en première instance, mais dépendant de l'appel du parquet, Omar Alsoumi, privé, comme Yamine de ses ressources financières, et tant d'autres. Une mention particulière doit être faite au sujet d'Amira Zaïter, militante niçoise qui, contrairement aux autres, n'est pas dans une organisation qui pèse, et a été condamnée dans un deuxième procès à de la prison ferme pour avoir traité un soldat génocidaire franco-israélien de génocidaire et qui est actuellement incarcérée.

Tous ces combats afin de défendre ces camarades et combattre l'appareil de l'État capitaliste sont les nôtres. Il faut les poursuivre ! La relaxe de Jean-Paul Delescaut doit en appeler d'autres.

Palestine vivra, Palestine vaincra !